



Consulter votre pharmacien·ne, c'est tout simple !

Vous avez... Un souci de santé ? Une question sur un médicament en vente libre ? Besoin de parler avec votre pharmacien·ne ? Simplifiez-vous la vie, consultez votre pharmacien·ne de famille.

- 1** Demandez une consultation à l'équipe du laboratoire.
- 2** Répondez à un court questionnaire que vous recevrez par texto ou courriel, de façon sécuritaire et confidentielle.
- 3** Rencontrez votre pharmacien·ne.



Pour en savoir plus, informez-vous à l'équipe du laboratoire !

Les pharmaciens-propriétaires affiliés à Uniprix sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.